DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

États financiers

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022

THIELGREENE
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Table des matières

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
Bilan	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État des opérations	5
État des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7-11
Annexe aux états financiers	12

THIELGREENE
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

PO Box 903
Moncton, NB
Canada E1C 8N8

CPA CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS NEW BRUNSWICK COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS NOUVEAU-BRUNSWICK

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Downtown Moncton Centre-Ville Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Downtown Moncton Centre-Ville Inc., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état des opérations, l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Downtown Moncton Centre-Ville Inc. au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Sean Greene CPA CA Michael Thiel CPA CA Bruce Wood FCPA FCA
p 506.862.1991 | f 506.862.1993 | info@thielgreene.ca | www.thielgreene.ca
1273 Main Street, Suite 300, Moncton NB

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Thiel Greene

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
Moncton, Nouveau Brunswick
le 21 mars 2023

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Bilan

31 décembre

	2022	2021
Actifs		
Actifs à court terme:		
Encaisse	236 915 $	317 549 $
Dépôt à terme	61 092	-
Comptes débiteurs (note 3)	81 352	37 426
Frais payés d'avance	597	597
	379 956	355 572
Immobilisations (note 4)	125 845	148 436
Encaisse affectée (note 5)	76 576	68 707
	582 377 $	572 715 $
Passifs et actifs nets		
Passifs à court terme :		
Comptes créditeurs à payer	17 763 $	29 199 $
Emprunt á payer (note 6)	40 000	40 000
Payable à la province du Nouveau-Brunswick	35,150	50 546
	92 913	119 745
Actifs nets		
Non affectés	287 043	235 827
Investi en immobilisations	125 845	148 436
Affecté à l'interne	76 576	68 707
	489 464	452 970
	582 377 $	572 715 $

Engagements (note 7)

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du Conseil :

_____ Directeur

_____ Directeur

THIELGREENE
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

				2022	2021
	Non affecté	Investi en immobilisations	Affecté à l'interne	Total	Total
Solde, début de l'exercice	235 827 $	148 436 $	68 707$	452 970 $	404 315 $
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	117 101	(30 476)	(50 131)	36 494	48 655
Investis en immobilisations	(7 885)	7 885	-	-	-
Transfert au fond affecté à l'interne	(58 000)	-	58 000	-	-
Solde, fin de l'exercice	287 043 $	125 845 $	76 576 $	489 464 $	452 970 $

Voir les notes afférentes aux états financiers.

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.
État des opérations

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

	2022 Budget	2022 Réel	2021 Réel
Revenus :			
Prélèvement spécial	809 400 $	846 708 $	808 677 $
Intérêts créditeurs	2 700	9 187	2 178
Revenus des programmes (annexe 1)	85 635	335 558	100 261
Remise d'un emprunt	-	-	10 000
	897 735	1 191 453	921 116
Dépenses:			
Amortissement	-	30 476	31 183
Provision pour mauvaises créances	1 000	2 123	3 688
Réunions et accueil	10 000	14 607	9 396
Bureau	50 000	43 778	42 928
Honoraires professionnels	15 000	13 881	18 068
Loyer	34 500	36 157	35 938
Salaires et avantages sociaux	251 320	216 081	237 038
Services aux membres (annexe 2)	425 915	724 047	434 761
Téléphone, cellulaire et télécopieur	8 000	10 397	7 626
Voyages et conférences	12 000	12 412	1 835
Éventualité	40 000	-	-
	847 735	1 103 959	822 461
Excédent des revenus sur les dépenses préalable au versement du Centre multifonctionnel	50 000	87 494	98 655
Versement du Centre multifonctionnel	50 000	51 000	50 000
Excédent des revenus sur les dépenses	- $	36 494 $	48 655 $

Voir les notes afférentes aux états financiers.

THIELGREENE
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

	2022	2021
Fonds fournis par (utilisé pour) :		
Activités de fonctionnement :		
Excédents des revenus sur les dépenses	36 494 $	48 655 $
Items n'incluant pas l'encaisse :		
Amortissements	30 476	31 183
Remise d'un emprunt	-	(10 000)
	66 970	69 838
Variation aux fonds de roulement d'exploitation hors caisse :		
Dépôt à terme	(61 092)	-
Comptes débiteurs	(43 926)	58 104
Comptes créditeurs et charges à payer	(11 436)	(4 958)
Payable à la province du Nouveau-Brunswick	(15 396)	(20 341)
	(64 880)	102 643
Activités de financement :		
Produit d'emprunts	-	20 000
Activités d'investissement :		
Achats d'immobilisations	(7 885)	(47 405)
Encaisse affectée	(7 869)	(1 115)
	(15 754)	(48 520)
(Diminution) augmentation de l'encaisse	(80 634)	74 123
Encaisse, début de l'exercice	317 549	243 426
Encaisse, fin de l'exercice	236 915 $	317 549 $

Voir les notes afférentes aux états financiers.

THIELGREENE
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

1. Détails d'opérations

La Société est l'organisme représentatif des entreprises situées dans la zone d'amélioration des affaires de Moncton, qui comprend les commerçants de la zone d'affaires de la rue Main et de la rue St George. La Société demeure exempte d'impôts sur le revenu tant qu'elle respecte certaines exigences de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales conventions comptables :

(a) Base de présentation :

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

(b) Constatations des revenus :

La contribution spéciale, les revenus des programmes et les intérêts créditeurs sont constatés comme revenus dans l'année reçue ou à recevoir, si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les contributions reçues aux fins d'immobilisations sont comptabilisées comme une augmentation de l'excédent de capital dans l'année reçue ou à recevoir, si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assurée.

(c) Encaisse et équivalent de l'encaisse :

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la Société considère l'argent en espèce et les soldes bancaires, sans dépenses excédentaires, ainsi que les placements temporaires à grande liquidité avec maturité de trois mois ou moins comme des équivalents en argent liquide. Les emprunts bancaires sont considérés comme des activités de financement.

L'encaisse et l'équivalent de l'encaisse incluent les soldes avec les banques.

(d) Amortissement :

Les taux et la base de l'amortissement appliqués sur les immobilisations sont comme suit :

Actif	Méthode	Taux
Lumières de Noël	L'amortissement dégressif	20 %
Améliorations au parc Robinson	L'amortissement dégressif	20 %
Supports à vélo	L'amortissement dégressif	20 %
Mobiliers et installations	L'amortissement dégressif	20 %
Balayeuse de trottoir	L'amortissement dégressif	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	10 %

2. Principales conventions comptables : (suite)

(e) Utilisation d'estimations :

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la présentation des éventualités à la date du bilan ainsi que sur les postes de revenus et de charges pour les exercices présentés. La direction réévalue régulièrement, en fonction des informations disponibles, ses estimations. Les montants importants nécessitant l'utilisation des estimations comprennent: la provision pour créances douteuses et la durée de vie utile estimée des immobilisations. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Lorsque des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont connus

(f) Instruments financiers :

Les instruments financiers sont inscrits à leur juste valeur lorsqu'ils sont acquis ou émis. Dans les exercices subséquents, les actifs financiers échangés dans des marchés actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, avec les gains ou pertes non matérialisés inscrits dans l'état d'opération. Tous les autres instruments financiers sont inscrits selon leur coût amorti, et sont évalués annuellement pour un possible baisse de valeur. Les dépenses de transactions sur l'acquisition, vente, ou émission d'instruments financiers sont inscrites à l'état d'opération lorsqu'ils sont survenus.

3. Comptes débiteurs :

	Arrérages de 2021 et antérieurs	Arrérages de 2022	Autres débiteurs	2022 Total	2021 Total
Comptes débiteurs	20 921 $	22 838 $	45 120 $	88 879 $	43 496 $
Provision pour comptes douteux	(7 527)	-	-	(7 527)	(6 270)
	13 394 $	22 838 $	45 120 $	81 352 $	37 226 $

4. Immobilisations :

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Mobiliers et installations	154 622 $	117 822 $	36 800 $	37 129 $
Améliorations locatives	11 117	11 117	-	-
Lumières de Noël	449 364	370 562	78 802	98 503
Améliorations au parc Robinson	43 318	42 413	905	1 131
Supports à vélo	31 664	27 135	4 529	5 661
Balayeuse de trottoir	49 767	44 958	4 809	6 012
	739 852 $	614 007 $	125 845 $	148 436 $

5. Encaisse affectée :

	2022	2021
Affecté pour le Centre multifonctionnel au centre-ville	76 576 $	68 707 $

La Société a choisi de mettre à côté un montant afin de financer le centre multifonctionnel au centre-ville.

6. Emprunt à payer :

	2022	2021
L'emprunt du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) est garantie par le gouvernement fédéral, sans modalités de paiement et porte aucun intérêt jusqu'au 31 décembre 2023. 20 000 $ en remise peut être disponible si certaines conditions sont maintenues. Le solde non réglé sera convertie à un prêt à terme le 1 janvier 2024, portant intérêt à 5% par année, avec remboursement d'intérêt mensuel et le solde dû au complet avant le 31 décembre 2025. La Société s'attend de répondre aux critères pour la remise de l'emprunt.	60 000 $	60 000 $
Remise de l'emprunt CUEC	(20 000)	(20 000)
	40 000 $	40 000

THIELGREENE
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

7. Engagements :

La Société s'est engagée à verser 3 750 000 $ en plusieurs versements non consécutifs sur une période n'excédant pas 30 ans, pour couvrir les coûts de construction du Centre multifonctionnel au centre-ville. Au 31 décembre 2022, la Société a versé 381 000 $ et 3 369 000 $ du montant total reste dû.

Pour son espace de bureau, la Société a signé un bail de cinq (5) ans en novembre 2019 pour le montant annuel de 14 270 $ plus la part proportionnelle des frais d'exploitation.

Pour son espace de rangement, la Société a signé un bail de cinq (5) ans en décembre 2018 pour un montant mensuel de 2 795 $ la première année, 2 995 $ mensuel la deuxième année, 3 095 $ mensuel la troisième année et 3 395 $ mensuel pour la quatrième et cinquième année.

La Société s'est également engagée à appuyer le programme YMCA ReBrancher avec une contribution de 25 000 $ en 2023.

8. Endettement bancaire :

La Société a une ligne de crédit d'établie d'un maximum de 40 000 $, avec un taux d'intérêt de 1.25%. La ligne de crédit n'a pas été utilisée jusqu'en date du 31 décembre 2022.

À titre de garantie pour la ligne de crédit, la Société a fait une entente de sécurité générale et de cession de créances.

9. Instruments financiers :

La Société est sujette à divers risques suite à l'utilisation d'instruments financiers. L'analyse suivante fournit plus de détails sur la magnitude et concentration des risques de la Société au 31 décembre 2022.

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésoreries futurs changeront dû aux prix de marché. Le risque du marché comprend le risque de taux d'échange, de taux d'intérêt, et d'autres prix. La Société n'est pas sujette au risque du marché important.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque d'une perte non prévue si un client ou une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas de ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la Société sont exposés au risque de crédit incluant les prélèvements dus des propriétaires commerciales. Des montants alloués pour des comptes incertains sont révisés à chaque date de révision des états financiers. La Société à des recevables d'un nombre significatif de propriétaires commerciales, qui diminue le risque associé à la concentration de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité aura de la difficulté à répondre à ses obligations associée avec ses passifs financiers. La Société est sujette à ce risque principalement en ce qui concerne le reçu de fonds des propriétaires commerciales, le gouvernement et autres sources, ainsi que ses comptes créditeurs. La Société a une ligne de crédit établie pour minimiser ce risque.

10. Dépendance économique :

Les recettes de prélèvement spécial de la Société dépendent de l'approbation du taux de prélèvement par ses utilisateurs non résidentiels (intervenants) ainsi que l'approbation de son budget de fonctionnement pour l'année par le conseil municipal.

Le conseil municipal n'approuve pas un budget à moins de publier un avis divulguant les informations suivantes au moins une fois par semaine pendant deux semaines dans un journal ayant une circulation générale au sein de la municipalité révélant les informations suivantes :

- son intention d'approuver le budget;
- l'ampleur du prélèvement nécessaire à la mise en œuvre du budget;
- la période pendant laquelle des objections (par les parties prenantes) peuvent être formulées.

Un règlement doit être promulgué par le Conseil chaque année pour mettre en œuvre la taxe sur toutes les propriétés non résidentielles au sein de la Zone d'amélioration des Affaires (ZAA).

Aucune contribution ne peut être prélevée durant l'année au cours de laquelle le conseil n'entérine pas le budget et l'arrêté municipal relativement à la zone d'amélioration des affaires en question est réputé être abrogé à compter du 1er janvier. La Corporation ne recevrait donc pas les recettes de prélèvement spécial et la direction est d'avis qu'il serait douteux de poursuivre ses activités viables.

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Annexe aux états financiers

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022

Annexe des revenus des programmes **Annexe 1**

	2022 Budget	2022 Réel	2021 Réel
Revenus des programmes			
Ville de Moncton – services rendus			
Exposition de lumières	37 135 $	37 715 $	36 408 $
Entretien du Centre-ville	17 000	17 000	17 000
Programme Ambassadeur	25 000	25 000	25 000
	79 135	79 715	78 408
Gouvernement			
Améliorationns au Centre-ville	-	199 785	-
Programmes étudiants d'été	6 500	27 107	21 853
	6 500	226 892	21 853
	85 635	306 607	100 261
Autres	-	28 951	-
	85 635 $	335 558 $	100 261 $

Annexe de dépenses sur les services aux membres **Annexe 2**

	2022 Budget	2022 Réel	2021 Réel
Services aux membres			
Programmes étudiants d'été	15 000 $	40 716 $	28 209 $
Assemblée annuelle	8 000	4 786	3 468
Programme ReBrancher	25 000	25 000	25 000
Lumières de Noël	75 000	195 844	94 164
Promotions de Noël	4 000	3 763	10 227
Développement du centre-ville	74 915	104 791	63 443
Entretien du centre-ville	90 000	99 812	77 209
Cartes-cadeaux du centre-ville	20 000	22 779	14 893
Publicité générale	44 000	58 090	52 260
Sécurité	25 000	25 000	25 000
Événements spéciaux	15 000	115 463	10 500
Banderole de rue	20 000	18 437	20 258
Site Web	10 000	9 566	10 130
	425 915 $	724 047 $	434 761 $

THIELGREENE
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS